

## Faculté de droit



### ECRI2209 Psychopathologie criminelle

[30h] 3 crédits

**Enseignant(s):** Jean Kinable  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Deuxième cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif de ce cours est d'analyser les rapports entre les différentes formes de pathologie de la relation humaine et des relations sociales et certains comportements délinquants.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La première partie de ce cours portera sur des questions générales et traitera entre autres de :

- # responsabilité et irresponsabilité;
- # névrose, psychose, psychopathie, perversion et délinquance.

La deuxième partie consistera en l'étude de certaines formes de délinquance dont les relations avec la psychologie pathologique doivent être étudiées, telles que par exemple :

- # toxicomanies
- # délits sexuels
- # homicides, paricides, infanticides, crimes passionnels
- # vols compulsifs, incendies volontaires,....

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Préciser ce que l'on entend par psychologie pathologique, quelles sont les exigences théorico-cliniques de la discipline et les conséquences de sa démarche dans le débat avec les disciplines juridiques, notamment en matière de responsabilité et de culpabilité.

Etudier différents registres psychopathologiques en examinant : la diversité des formes et figures qui relèvent de chacun de ces registres ; ce qui, de l'existence humaine, s'y pathologise ; quels en sont les enjeux et les processus dynamiques ; en quoi ils sont susceptibles de donner lieu à des manifestations délinquantes et/ou déviantes.

Les domaines à ainsi explorer sont ceux des troubles contactuels, des inversions et perversions sexuelles, des conflictualités névrotiques et des altérations psychotiques.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : examen oral

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

|                 |  |             |
|-----------------|--|-------------|
| <b>CRIM21MS</b> | Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée | (3 crédits) |
| <b>CRIM22</b>   | Deuxième licence en criminologie                                 | (3 crédits) |
| <b>CRIM22MS</b> | Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée | (3 crédits) |